

Switzerland-Berne: Office cleaning services

OJ S 47/2014 07/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=806373

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Projet (1444) 620 nettoyage d'entretien, Stauffacherstrasse 65, 3014 Berne

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Nettoyage d'entretien, Stauffacherstrasse 65, 3014 Berne.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

Main site or place of performance: Berne

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La Confédération possède un grand nombre d'immeubles dans la région de Berne. L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) est responsable de l'entretien de ces immeubles. L'OFCL, par le biais de ses centres de nettoyage (REZ), assure la coordination des travaux de nettoyage. Le présent appel d'offres porte sur le nettoyage d'entretien ainsi que le nettoyage annuel et mensuel de plusieurs immeubles.

L'offre d'honoraires doit être conforme aux indications figurant dans les documents d'appel d'offres.

Le marché porte sur une période allant de 2015 à 2018 et comprend une option pour l'année 2019.

Le mandat inclut:

— l'exécution du nettoyage d'entretien selon les conditions indiquées dans la description des prestations (GERE_05)

et

— l'exécution du nettoyage mensuel et annuel selon les conditions indiquées dans la description du travail, le devis descriptif et la description des prestations (GERE_05). Le calendrier est fixé par l'adjudicateur.

II.1.6. CPV code(s)

90919200 Office cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: l'adjudicateur paie les montants échus en francs suisses dans un délai de 30 jours à compter de la réception des factures établies en bonne et due forme.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération couvre toutes les prestations nécessaires à l'exécution correcte du contrat définies dans les documents d'appel d'offres, y compris les frais et le coût des prestations accessoires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Sont admises.

Elles doivent désigner une entreprise chargée de la direction du projet (représentation, coordination) et indiquer les noms et les rôles de tous leurs membres.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: seuls peuvent participer les soumissionnaires ayant leur siège social ou leur domicile en Suisse ou dans un autre État signataire de l'accord GATT/OMC sur les marchés publics, à condition que l'État concerné accorde la réciprocité aux soumissionnaires suisses. Dans le cadre de l'exécution des travaux de nettoyage, des informations classifiées seront portées à la connaissance des soumissionnaires. Par conséquent, tous les collaborateurs de l'adjudicataire qui seront amenés à participer à l'exécution du mandat devront se soumettre à un contrôle de sécurité relatif aux personnes et signer un accord. Si les collaborateurs ont déjà été soumis à un tel contrôle, celui-ci ne doit pas remonter à plus de 4 ans. Pour de plus amples informations, voir le point 4.3. Les soumissionnaires de pays avec lesquels la Suisse n'a pas conclu d'accord sur la protection des informations et auxquels, par conséquent, on ne peut demander d'attestation de sécurité peuvent être exclus de la procédure pour des raisons de sécurité.

Sous-traitance: sont admis. Si le soumissionnaire fait appel à des sous-traitants pour l'exécution des prestations, il assume la responsabilité générale du projet. Il indique les noms et les rôles de tous ses sous-traitants.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Justificatifs requis:

Les justificatifs relatifs aux critères de qualification évoqués ci-dessous doivent être joints à l'offre ou intégrés à cette dernière. Ils servent à déterminer quels soumissionnaires sont aptes à exécuter le mandat. Ce dernier ne peut être adjugé qu'à un soumissionnaire qui satisfait à tous les critères de qualification. L'adjudicateur vérifie si les critères de qualifications sont remplis à l'aide des justificatifs joints. Les justificatifs relatifs aux critères de qualification énumérés ci-après doivent être fournis dans leur intégralité et sans restriction, en même temps que l'offre, faute de quoi celle-ci ne sera pas prise en considération.

E1.1: Formulaire de déclaration dûment rempli et signé (formulaire E1.1, partie B).

E1.2: Disposition à soumettre les collaborateurs à un contrôle de sécurité relatif aux personnes (confirmation, formulaire E1.2, partie B).

Le soumissionnaire confirme qu'il soumettra tous les collaborateurs amenés à participer à l'exécution du mandat à un contrôle de sécurité relatif aux personnes, ou qu'il a obtenu leur accord pour un tel contrôle. Le soumissionnaire confirme en outre qu'il ne recourra qu'à des

collaborateurs au bénéfice d'une attestation de sécurité délivrée par le service spécialisé chargé des contrôles de sécurité relatifs aux personnes. Si le contrôle de sécurité concernant un collaborateur aboutit à une décision négative, le soumissionnaire s'engage à le remplacer par une personne qui justifie de la même formation et d'une expérience comparable et pour laquelle la décision prise à l'issue du contrôle de sécurité est positive.

Le contrôle de sécurité des personnes déjà contrôlées ne doit pas remonter à plus de:

— 4 ans en ce qui concerne le contrôle de sécurité de base selon l'art. 10, al. 2, let. b, OCSP pour les militaires et les membres de la protection civile ainsi que les tiers ayant accès à des informations ou du matériel classifiés confidentiel, et selon l'art. 10, al. 2, let. e, OCSP pour les personnes qui, en raison d'un accord international, se voient conférer un accès à des informations ou du matériel classifiés confidentiel.

E1.3: Qualification professionnelle du personnel:

Le soumissionnaire doit prouver qu'il a recours à du personnel ayant la qualification professionnelle nécessaire pour pouvoir exécuter le mandat en répondant parfaitement aux exigences tant qualitatives que quantitatives. À cette fin, il doit remplir le formulaire E1.3 (partie B). La majorité des personnes amenées à participer à l'exécution du mandat doit appartenir au moins à la catégorie «nettoyage d'entretien II» («UnterhaltsreinigerIn II»; plus de trois ans d'activité) au sens de la convention collective de travail applicable au secteur du nettoyage en Suisse allemande. Les collaborateurs bénéficiant d'une attestation de sécurité doivent être suffisamment nombreux pour pouvoir exécuter le mandat conformément aux exigences en matière de qualité.

E2: Aptitudes économiques et financières

Justificatifs à fournir par le soumissionnaire à la demande de l'adjudicateur après la remise de l'offre et avant l'adjudication du marché:

- extrait du registre du commerce ne datant pas de plus de 3 mois,
- extrait du registre des poursuites ne datant pas de plus de 3 mois,
- attestations d'assurance valables ou document dans lequel l'entreprise d'assurance prévue déclare son intention de conclure une assurance responsabilité civile professionnelle avec le soumissionnaire au cas où celui-ci se verrait adjuger le marché,
- copie d'une police d'assurance-accidents valable.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(1444) 620

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.4.2014 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Other: Allemand ou français.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: exécution selon les «Conditions générales (CG) de la Confédération relatives à l'achat de services: édition: mars 2001, état: mai 2013. Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique Documentation – CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: l'acquisition se fera sous réserve de l'état d'avancement du projet et de la disponibilité des crédits. La visite des lieux est obligatoire. Les offres présentées par des soumissionnaires qui n'ont pas pris part à la visite des lieux seront exclues de la procédure.

Pour la visite obligatoire des lieux, les soumissionnaires ont le choix entre les dates suivantes:

1. Visite des lieux: 18.3.2014, 8:00;

2. Visite des lieux: 25.3.2014, 8:00.

Les participants se réunissent à la réception principale du site de RUAG, à Berne, près de la barrière. Les soumissionnaires doivent impérativement s'inscrire d'ici au 13.3.2014 en envoyant un courriel indiquant leur nom, leur prénom et le nom de l'entreprise à l'adresse suivante: beschaffung.wto@bbl.admin.ch. Seules 2 personnes au maximum sont admises par soumissionnaire (carte d'identité / passeport ou carte de légitimation). Il ne sera répondu à aucune question lors de la visite.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: remarques sur le dépôt des offres: lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2

a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7:30-12:00 et 13:00-16:00) contre accusé de réception de l'OFCL;

b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal);

c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 4.3.2014, doc. 806373.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 31.3.2014

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «Marchés publics, Appels d'offres Confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.3.2014